53e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 2 10 JANVIER 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

SOMMAIRE

I. Opinions patronales sur la réorganisation de la vie économique. — A) Ce qu'on pense chez Bat'a : 1. « Les ouvriers doivent vivre dans un certain confort. » — 2. « ...Ce que nous appelons la production moderne. » — 3. « Tout le système est basé sur la liberté. » — 4. Appréciation. — B) Ce qu'on pense à la *Confédération française des Professions* : 1. Valeur professionnelle et loyalisme chrétien. — 2. Affaires et Action catholique. — 3. Origines, activité, services de la C. F. P. — 4. La C. F. P. et nous.

II. L'Esprit social à travers les revues. — 1. *Correspondance trimestrielle des Amis des Semaines Sociales :* Le sens social de Lyautey. — 2. *Vie Intellectuelle :* L'Action catholique et la politique.

III. Bibliographie. — 1. Lemonnyer, Tonneau, Troude : *Précis de Sociologie.* — 2. Abbé Mendigal : *Notre morale catholique.* — 3. Chanoine Thellier de Poncheville : *Tout l'Evangile dans toute la vie ;* P. Bessières : *Sers.* P. Rigaux : *Essai d'orientation sociale ;* — Mgr Bruno de Solages : *Le Problème de l'apostolat dans le monde moderne.* — 4. Association du mariage chrétien : *L'Adolescent.* — 5. Abbé Féron : *Liturgie familiale.* — 6. J.-A. Glynn : *Matt Talbot, le saint au chantier.* — 7. P. Lhande : *L'Evangile par dessus les frontières ;* P. Dieux : *Sur les routes du bonheur.*

I. — Opinions patronales sur la réorganisation de la vie économique

Nous ne ferons aucune difficulté de reconnaître que l'unité de la présente Chronique est assez artificielle. Depuis longtemps déjà nous nous proposions de présenter à nos lecteurs la *Confédération française des Professions,* organisation catholique patronale : surtout après les Syndicats chrétiens d'ouvriers [1] le sujet s'imposait. D'autre part, il nous a été demandé de parler des réalisations économiques et sociales de Bat'a, qu'un reportage très remarqué de l'*Illustration* [2] a fait connaître au public français. Il nous a paru possible de bloquer deux études qui se rejoignent en un point : elles se présentent l'une et l'autre comme des initiatives d'origine patronale ayant pour but d'instaurer une meilleure organisation économique et de remédier par là aux maux dont nous souffrons tous. On se doute bien que derrière cette façade commune les deux *entreprises* apparaîtront en réalité très dissemblables. Seul, un examen objectif de l'une et de l'autre permettra de les apprécier équitablement. Mais il faut d abord convenir que sur le champ de l'activité économique, la jeune *Confédération française des Professions* est fort loin d'atteindre le « volume » du *Roi de la Chaussure.* A tout seigneur, tout honneur : commençons donc notre visite par Bat'a.

A) — Ce qu'on pense chez Bat'a

1. — Naturellement nous prendrons pour guide le reporter de l'*Illustration,* M. Emile Schreiber, qui eut la bonne fortune de s'entendre exposer l'organisation de la formidable entreprise, ainsi que les principes dont s'inspirent ses dirigeants, par les plus qualifiés d'entre eux : M. Vavrechka, antérieurement ministre plénipotentiaire de Tchécoslovaquie, et M. Jean Bat'a, frère du créateur (celui-ci est mort le 12 juillet 1932, dans un accident d'avion). Le caractère de cette Chronique nous guidera, cela va sans dire, dans le choix des éléments à retenir de ce témoignage de première valeur.

Il suffira de rappeler quelques chiffres pour donner une idée au moins sommaire de l'œuvre de Thomas Bat'a. A 16 ans, le petit cordonnier de Zlin ne possédait, paraît-il, pas un sou. Il débutait à 17 ans avec 800 florins. Or en 1923 il employait 2.000 ouvriers, assurant une production journalière de 8.000 paires de chaussures. Aujourd'hui 22.000 ouvriers fabriquent par jour 160.000 paires : à quoi il faut ajouter les « industries complémentaires » telles que tanneries, usines de pneumatiques, usines de bas et chaussettes. N'y a-t-il là qu'une merveilleuse réussite individuelle ? On ne le pense pas à Zlin. « L'expérience Bat'a prend un immense intérêt, puisqu'elle peut servir de base à une solution démocratique de l'organisation sociale, réalisée en dehors de toute intervention artificielle des pouvoirs publics et, par conséquent, de tout étatisme. » Ce sont là, certes, d'allèchantes promesses et qui nous invitent à voir les choses de près.

Et de fait, on relève de fort bonnes choses dans les principes directeurs de Thomas Bat'a et de ses collaborateurs ou successeurs. Même devenu chef d'une entreprise colossale, et comme tel ayant à manier d'immenses capitaux, le petit cordonnier de Zlin n'oublia jamais le prix réel de ses premiers florins. Témoin cette anecdote qui méritait d'être connue. « Un jour que Thomas Bat'a se trouvait en Amérique, il apprit que sa femme avait permis à son fils de passer quinze jours en Suisse pour faire du ski. A son retour, il demande à son fils d'établir avec lui la note exacte des frais de ces vacances luxueuses. Quand le compte fut fait, il lui dit simplement : *Demain matin, tu descen-*

[1] *Ami* du 6 avril 1933, p. 209 sq.
[2] 19 mai 1934. — Les passages les plus caractéristiques ont été reproduits par les *Dossiers de l'Action populaire* du 25 juin.

dras à la chaîne [1], *et tu travailleras le nombre de semaines nécessaires pour gagner ce que tu as dépensé pour t'amuser. Tu connaîtras ainsi la valeur de l'argent.* Et ainsi fut fait. »

Le père capable de tenir à son fils un tel langage n'était certainement pas une âme vulgaire. Si tous les favorisés de la fortune gardaient, au sein de la prospérité, un pareil respect du travail, source de la richesse des nations [2], que d'affligeants abus seraient du coup abolis, qui fournissent aux *chambardeurs* une arme empoisonnée, de toutes peut-être la plus dangereuse !

On souscrira pareillement sans aucune réserve aux judicieuses observations suivantes, relatives à la répartition des profits industriels : « Le plus grand obstacle au progrès dans la production est surmonté dans les entreprises qui comprennent que les bénéfices qui proviennent du progrès doivent être immédiatement répartis d'une manière équitable entre les ouvriers, les consommateurs et l'entreprise. La clientèle des consommateurs et la confiance des ouvriers, quant à la juste répartition de ces bénéfices, ne sont obtenues que par l'industriel qui comprend que son entreprise — même si elle est sa propriété privée — doit servir, en premier lieu, la clientèle et le travailleur, ou, en deux mots, doit servir la communauté. » Catholiques, nous disons plus généralement : le « bien commun » ; mais pour signifier la même chose.

Quand de tels principes ont été posés à la base d'une entreprise, les ouvriers n'y doivent pas être mal traités. Et de fait on nous explique comment et pourquoi « il ne peut y avoir ici de question ouvrière, puisque les ouvriers sont, dans l'immense majorité, non des prolétaires, mais de petits patrons intéressés aux bénéfices. » Les ouvriers

« doivent obligatoirement posséder un pécule sous forme de dépôt dans l'affaire. Chaque semaine, la moitié de la prime supplémentaire touchée par chacun (pour une production supérieure à la moyenne prévue) reste à son nom et en dépôt à la caisse générale de l'usine. Ce dépôt donne droit à un intérêt annuel de 10 %. Si un ouvrier quitte l'usine, son pécule lui est versé immédiatement ; tant qu'il y travaille, il constitue son capital dans l'affaire... A 24 ans, un ouvrier entré à l'usine à l'âge de 14 ans doit avoir au moins 100.000 couronnes d'économie (75.000 f.) ; une ouvrière, la moitié de cette somme... De vieux ouvriers possèdent de petites fortunes, atteignant parfois 300.000 et 400.000 fr. »

Voilà pour les salaires. Et ce n'est pas tout. Autour de l'usine proprement dite, coopératives-restaurants, magasins coopératifs, cinémas, maisons ouvrières, permettent au personnel, rétribué avec la magnificence qu'on nous a dite, de vivre au mieux en ne dépensant que fort peu. « Ce ne sont pas seulement les contremaîtres, mais les simples ménages d'ouvriers qui ont, à Zlin, le droit — presque l'obligation — d'habiter une maisonnette agréable, l'un des premiers principes de Bat'a étant que les ouvriers doivent vivre dans un certain confort qui les délasse des fatigues professionnelles. »

Ici nous demandons la permission de souffler un peu. On nous a présenté cette organisation comme susceptible de servir de base à une réforme générale de la société. Alors, c'est le retour à l'âge d'or, ou, ce qui en pourrait tenir lieu, des rentes assurées à tout le monde, sinon peut-être tout de suite, tout au moins pour après-demain ?

Une première objection vient d'elle-même à l'esprit : est-ce seulement possible et où trouvera-t-on les moyens d'assurer à tous les hommes, y compris naturellement les multitudes faméliques de l'Asie, non plus le *minimum de bien-être* dont parlait S. Thomas, mais ce *confort* inespéré ? Car enfin, Chinois et Hindous, dont nos missionnaires nous disent la grande souffrance, font eux aussi partie de la société humaine, bien que l'économie libérale ne s'en soit guère souciée jusqu'ici ; et faire l'opulence des uns avec la détresse des autres serait une solution singulièrement inhumaine. C'est affaire de bon sens. Malheureusement le scepticisme dont on ne peut se défendre au premier moment, bien loin de céder à la réflexion, ne fait que croître quand on prend la peine de regarder les choses de près. Nous le ferons bientôt.

Mais d'abord, une question préalable : cette jouissance généralisée peut-elle être considérée comme un idéal auquel on doive tendre ? Il nous souvient d'un des griefs retenus par Pie XI contre le socialisme : il « suppose que la communauté humaine n'a été constituée qu'en vue du seul bien-être [1]. » C'est tout simplement le *matérialisme*, commun, nous l'avons remarqué souvent, au libéralisme et au socialisme. Les lecteurs de l'*Illustration* ont-ils pris garde à ce détail qui n'était pourtant pas à négliger ? M. E. Schreiber remarque en plusieurs endroits de son reportage qu'il s'est cru... transporté en Russie : « Je crois revoir les sovkhoses russes... Tout ressemble ici aux exploitations soviétiques... A la coopérative-restaurant, correspond la fabrique-cuisine de l'U. R. S. S... » Ce qui provoque enfin l'exclamation du reporter : « Mais ce sont exactement les principes que j'ai entendu exprimer en U. R. S. S. ! » Rapprochement qui n'implique d'ailleurs chez l'auteur aucune intention de blâme ; cela ne nous rassure qu'à demi. Et la réponse qu'il reçoit : « Avec cette différence que chez nous tout le système est basé sur la liberté..., » achève de nous éclairer, en dissipant nos dernières illusions. C'est que, quoi qu'on en dise, le système ici préconisé n'est rien moins que nouveau. Daniel-Rops, après beaucoup d'autres, l'a rencontré sur sa route en étudiant les *Eléments de notre destin*.

« Pour combien, les améliorations, réelles d'ailleurs, apportées à la condition du travailleur, n'ont-elles pas d'autre but que le rendement ? *Un ouvrier heureux produit mieux*, a écrit Ford. L'admirable formule *rendre service* que le même Ford affichait, nous savons maintenant ce qu'elle signifie. Elle est parfaite si elle entre dans le cercle de la charité véritable ; intercalée dans le cycle de la production elle n'est qu'une caricature. » Et encore : « Le travailleur auquel on donne une illusion — d'ailleurs psychologique-

[1] Nos lecteurs n'ignorent sans doute pas qu'on entend par « travail à la chaîne » le procédé taylorien de division du travail entre des manutentionnaires spécialisés à l'extrême, jusqu'à n'avoir plus parfois qu'un seul geste à accomplir mais répété sans fin.

[2] Nous avons eu jadis à expliquer ce passage de *Rerum Novarum* : cf. *Ami* 1931, p. 793 sq.

[1] *Quadr. Anno*, édit. *Action Populaire*, n° 128.

ment habile — de ne se sacrifier que pour son bonheur et celui de sa classe, est également considéré comme une matière inerte, dont le seul but est la production. Et dès l'instant qu'une civilisation ne se fondait pas sur les besoins de la personne *totale*, spirituel et charnel liés, l'aboutissement logique de cette conception matérialiste devait être un productivisme dont nous voyons aujourd'hui l'aspect russe identique à l'aspect fordien, cherchant son épanouissement dans une masse amorphe d'individus indifférenciés [1]. »

2. — Qu'est-ce au juste que le *productivisme?* [2] Le même auteur le définit : « Essentiellement, un système qui voit dans la production mesurée en quantité le seul but et la réalité première du travail. Indépendamment de la nécessité véritable — tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, c'est-à-dire, tu *travailleras pour vivre* — il obéit à cette seule loi : tu produiras. Il ne se fonde pas sur les besoins, mais uniquement sur les possibilités techniques et financières de production [3]. » Or, que dit-on chez Bat'a ? « Pour les produits de première nécessité tout au moins, la consommation doit suivre la production... Au lieu de détruire les marchandises,... comme nous en avons le monstrueux spectacle depuis le commencement de la crise, il faut en développer la vente, permettre des prix suffisamment bas pour en trouver l'écoulement auprès des consommateurs toujours plus nombreux... » Donc, non pas travailler pour vivre, *régler la production sur les exigences de la vie,* mais produire au contraire le plus possible, ce qui permettra une vie de plus en plus large et facile, *régler la vie sur la production.* Et voici l'exemple : « Au moment de la guerre, les habitants de ce pays possédaient une demi-paire de chaussures par tête et par année ; maintenant, trois paires et demie... Quant au commerce extérieur, le champ de nos possibilités est encore à peine exploité, puisque 5% seulement des humains portent des chaussures. » Nous le demandons encore une fois, sont-ce là des objectifs auxquels il soit bon de tendre : user (ou gâcher) trois paires et demie de chaussures par an, amener ceux qui vont nu-pieds aujourd'hui et ne s'en portent pas plus mal à prendre des chaussures,... pour écouler les stocks ? Même matériellement, cela vaudra-t-il mieux ?

Cependant, on s'en doute bien, la production stimulée par la perspective des profits, servie par les progrès constants du machinisme, se développe beaucoup plus vite que l'écoulement, gêné par tant de causes : barrières douanières,... manque de ressources aussi chez beaucoup de ceux qui ont des besoins. Alors sera-ce fatalement la *surproduction ?* On ne le pense pas chez Bat'a. « Il ne peut y avoir surproduction, à mon avis, déclare M. Jean Bat'a, que s'il y a surpopulation. Or ce matin encore, en venant ici en avion, j'ai constaté que l'Europe, vue de là-haut, est presque un désert. Il y a un siècle, elle nourrissait à peine 160 millions d'habitants ; aujourd'hui plus de 400 millions. Aujourd'hui elle pourrait en nourrir le double, grâce à ce que vous appelez la surproduction, ce que nous appelons simplement la production moderne. » Nous avouerons bien simplement que des procédés aussi expéditifs d'évaluation et une aussi belle assurance dans l'affirmation nous laissent rêveurs. D'autant plus que chez Bat'a même, nous entendons un autre son de cloche, assez différent du premier. M. Vavrechka n'aurait-il jamais observé l'Europe de la cabine d'un avion ? Toujours est-il que la surproduction ne lui paraît pas tellement invraisemblable : « Si vous parlez de l'Europe et des nations sur-industrialisées, la chose est possible dans une certaine mesure. Mais nous qui faisons nos projets à vingt ou trente ans de distance, nous escomptons une nouvelle époque de prospérité basée sur la reprise des échanges. » Les Américains ont fait aussi de ces escomptes-là ; et ils y ont trouvé tant de déboires qu'ils pratiquent à présent une politique absolument différente, dont les principes sont la négation pure et simple de ceux auxquels on tient encore à Zlin. « Toutefois, poursuit M. Vavrechka, nous estimons qu'il se produira dans l'avenir une division internationale du Travail ; chaque pays aura tendance à se spécialiser dans certaines fabrications : la France dans les articles de qualité ; l'Allemagne dans les machines et les instruments de précision ; nous-mêmes dans la verrerie, la fausse bijouterie, la chaussure... »

Et nous comprenons de moins en moins. Comment ? Au nom de la liberté on repousse, nous verrons bientôt avec quelle énergie, l'intervention de l'Etat dans l'économie nationale ; et on s'imagine que sur un champ d'action démesurément agrandi, la liberté va se discipliner toute seule, que les passions, l'impérialisme économique et politique en premier lieu, ne brouilleront pas sans cesse les cartes, et que les pays non encore industrialisés, dont on n'aura pas tenu compte dans l'organisation mondiale de la production, consentiront à rester indéfiniment en tutelle ? L'entrée de la Tchécoslovaquie dans le champ des compétitions économiques sous l'impulsion de Thomas Bat'a n'est-elle pas à elle seule une leçon ? On nous assure, il est vrai, que « l'habitant de plusieurs de ces pays peut se contenter de dormir à l'ombre d'un bananier et d'en manger les fruits. Il n'a donc ni envie ni besoin de travailler. » Fort bien : mais puisque d'autre part on rêve d'en faire bientôt un client de Bat'a pour la chaussure, n'y a-t-il pas quelque simplicité à penser qu'il paiera toujours avec les fruits du bananier qui ombragera sa paresse ? On sait, du reste, que les nations colonisatrices ont appris à travailler à bien des gens qui ne s'en souciaient guère, qu'il a même fallu mettre ordre aux abus du *travail forcé.* Et on n'ignore pas que les peuples chez qui se manifeste, à des degrés divers, d'ailleurs, la volonté de se suffire, sont de plus en plus nombreux [1]. Décidément *le productivisme* n'est pas aussi assuré qu'il le croit d'avoir devant lui la route libre.

3. — Sera-ce le *libéralisme,* son frère jumeau, qui le tirera d'affaire ? On compte bien, à Zlin, en

[1] *Eléments de notre destin,* passim, spéc. p. 48, 117.

[2] Nous en avons déjà longuement parlé et ne redirons pas ce qu'on peut aisément relire. Voir en particulier *Ami* 1931, p. 225 sq. ; — 1932, p. 1 sq. ; — 1933, p. 415 sq.

[3] *Op. cit.,* p. 50.

[1] Voir *Semaine Sociale de Marseille :* « Introduction de l'industrialisme dans les colonies : Apparition d'un capitalisme et d'un prolétariat de couleur, » par le P. Arnou.

appliquer les principes avec la dernière rigueur : « Chez nous, tout le système est basé sur la liberté. Liberté avant tout de la concurrence, hors de laquelle la loi de la sélection naturelle est complètement faussée. » Et comme si cette allusion transparente à la lutte pour la vie, au terrible *struggle for life*, n'était pas assez claire, on nous rappelle la doctrine de Thomas Bat'a : « Un bon industriel doit pouvoir éliminer les mauvais. La dure *lutte de concurrence* provoquera cette élimination. » Bien sûr, une certaine concurrence a du bon et peut utilement servir à éliminer du marché des éléments économiques indésirables. Mais nous avons les meilleures raisons de ne pas faire confiance à la liberté sans limites : les ayant dites, ces raisons, nous ne les reprendrons pas [1]. « On ne peut attendre du libre jeu de la concurrence l'avènement d'un régime économique bien ordonné ;... jamais elle ne pourrait servir de norme régulatrice à la vie économique. Les faits l'ont surabondamment prouvé... » On en voit en effet l'aboutissant : « Cette concentration du pouvoir et des ressources qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites ; ceux-là seuls restent debout qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire, qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience [2]. » Là aussi « la guerre est la guerre, » et là non plus la guerre n'est pas belle dans sa cruelle réalité.

Aussi bien on ne conteste pas chez Bat'a que les développements prodigieux auxquels on a pu parvenir aient été cause de bien des ruines. On en prend son parti d'un cœur léger, et on y trouve par ailleurs de suffisantes compensations : « Il est possible que nos méthodes fassent disparaître un certain nombre de savetiers et d'ouvriers en chambre ; mais l'industrie de la chaussure, aujourd'hui, avec ses techniciens, ses représentants, ses voyageurs, ses boutiquiers répandus dans le monde entier, fait vivre 50 % de salariés de plus qu'avant la guerre. » Savetiers et ouvriers en chambre ? Ils ne sont pas seuls à disparaître, mais aussi de très utiles fabricants dont l'unique tort fut peut-être de ne pas accorder leur foi au dogme productiviste. Qui donc oserait soutenir que l'ouverture, par Bat'a, de magasins de vente en toutes les villes de France soit étrangère à la crise très grave par laquelle passe en ce moment, chez nous, l'industrie de la chaussure ?

Quant à la justification du « chômage technologique » par les avantages équivalents ou supérieurs qui en seraient la contre-partie, M. Georges Viance en a fait justice dans une étude où il discutait avant nous l'article de M. Schreiber :

« Supposons qu'une dizaine d'établissements semblables se fondent en Europe ; des capitaux et des entreprenants y suffiraient. Les quatre cent millions d'Européens y trouveraient chacun sa paire de chaussures annuelle, payée trente ou quarante francs, au lieu de quatre-vingts : tel serait l'unique avantage de l'opération. En regard, plaçons les entreprises condamnées et leurs hommes, la qualité humaine du travail aujourd'hui assumé par ces derniers, comparée à celle des ouvriers nouvellement incorporés, la naissance d'une troupe supplémentaire de représentants et de courtiers — il y en a déjà qui passeraient au service des entreprises monstres — l'aggravation d'une lutte de concurrence armée de moyens plus puissants, enfin tôt ou tard, les alliances, trusts ou cartels, absorptions ou fusions, ruines et reprises par l'adversaire, attaques et contre-attaques par les procédés capitalistes [1]. »

Mais que nous parle-t-on de l'Europe et d'une éventualité plus ou moins problématique ? Voici que le Japon arrive, et Bat'a risque fort de se voir à son tour traité comme ces pauvres *savetiers* pour lesquels il fut sans pitié. On le sait bien à Zlin : « La concurrence japonaise est notre plus grande préoccupation... Nous avions créé pour les Indes des chaussures blanches que nous vendions 7 fr. la paire. Quelques semaines après, nos représentants aux Indes nous ont envoyé des chaussures similaires de fabrication japonaise, qui étaient vendues 5 fr. Nous avons réorganisé notre fabrication, utilisé les déchets de caoutchouc, les vieux pneumatiques et nous sommes arrivés au prix japonais. Ce qu'ils font, nous devons pouvoir le faire et nous le ferons. » Belle assurance, mais que nos lecteurs auront bien de la peine à partager, s'ils ont gardé souvenir des conditions où travaille l'industrie japonaise [2]. Il sera plus facile de trouver de vieux pneumatiques au Japon qu'en Tchécoslovaquie une main-d'œuvre comparable à celle dont dispose Mitsui. Le matérialisme occidental peut être fier des élèves qu'il a formés en Orient : savoir maintenant s'il ne sera pas enseveli dans son triomphe ?

4. — En dépit donc d'apparences très brillantes, trop brillantes, l'avenir de « l'expérience Bat'a » nous apparaît fort incertain. Il se pourrait que ce colosse ait, lui aussi, des pieds d'argile. S'il n'est pas à désirer qu'il grandisse encore, nous n'aurions garde de souhaiter sa chute, quand ce ne serait que pour prévenir les répercussions désastreuses qu'elle aurait pour tous ceux qu'il a su attacher à sa fortune. Qu'on pense à tous ces ouvriers dont les économies sont automatiquement incorporées au capital de l'affaire !

De ce que la ruine de Bat'a serait une catastrophe pour le personnel qu'il emploie, il faudrait bien d'ailleurs se garder de conclure que sa prospérité soit un bienfait pour le monde du travail. Tous les ouvriers ne peuvent pas entrer chez Bat'a, y jouir des avantages qu'il accorde à son personnel sans s'inquiéter le moins du monde de la misère où tombent inévitablement tous ceux que faisaient vivre les affaires qu'il fait mourir. Or, M. Jean Bat'a précise, avec, nous dit-on, « un calme souriant », qu'il choisit principalement ses ouvriers parmi les paysans des environs. Toujours le même procédé : pauvres campagnes et, en fin de compte, pauvres villes ! Et croit-on que cette juxtaposition, au sein de la classe ouvrière, de situations exceptionnellement avantageuses et de détresses lamentables soit une garantie de paix sociale ? Il y a plus. Même pour ceux qui n'ont, semble-t-il, qu'à se louer du sort que leur fait le

[1] *Ami* 1933, p. 418 sq.
[2] *Quadr. anno.* n°s 95, 113 à 115, etc.

[1] *Sept*, 7 juillet 1934.
[2] *Ami* du 1er nov. 1934, p. 727 sq.

productivisme, il s'en faut bien que le bonheur *humain* soit à la mesure du bien-être *matériel*. La *Jeunesse Ouvrière féminine* (septembre 1932) a très justement reconnu ce qui est le vice principal de toute cette organisation paramilitaire :

« Sûrement, le bien-être procuré par tous ces services qui prennent le petit écolier, comme l'ouvrier et l'ouvrière de 30 ans, depuis la première heure de sa journée jusqu'à la dernière, ces services qui épargnent à l'ouvrier toute inquiétude pour l'organisation de sa vie ; et le bien-être des jeux de tennis, et le côté pratique des paiements en nature... valent mieux que la misère de certaines agglomérations ouvrières. Mais l'homme si bien dressé, dont on a si bien discipliné la vie, les ressources, les activités, en vue de l'ensemble de l'usine, de la puissance matérielle de la production, est-ce bien encore un homme ? Il a le bien-être, il a des distractions, il a tout... Mais sa liberté ?... Mais son âme ? Mais le libre essor de son initiative faite avant tout pour une fin spirituelle ? Que devient tout cela dans une journée où chaque moment, où chaque acte, même s'il réclame de l'initiative du travail, ce n'est encore que pour l'attacher plus intimement à la loi de fer, la même en définitive que celle qui régit la turbine et les moindres ressorts du plus perfectionné des métiers ?... Car il y a une servitude pire encore que celle des corps, c'est celle des âmes... Non ! le travail n'est pas pour nous la fin, le but de notre vie, mais le moyen de gagner de quoi vivre d'une vie humaine, et plus chrétienne. »

En fin de compte, cet âge d'or qu'on nous promettait, pourrait bien n'être qu'un mirage. Les hygiénistes, pour caractériser les effets de l'alcool sur l'activité de l'homme, aiment à dire qu'il est un *aliment de gaspillage :* il n'apporte aucune énergie nouvelle, mais provoque par son coup de fouet une dépense anormale des forces et une usure prématurée de l'organisme. Telle semble bien être l'influence du productivisme sur l'économie. Son ambition avouée, proclamée, de ne pas se contenter de répondre aux exigences de la vie, mais de les exciter artificiellement par une offre qui dépasse toujours la demande, l'espèce de frénésie qui en résulte d'abord, bientôt suivie d'une dépression qui va jusqu'au marasme, tout cela ne rappelle-t-il pas les désordres qui accompagnent l'ivresse et la dénoncent ? Aussi M. G. Viance pouvait-il justement conclure ainsi l'étude que nous avons déjà citée :

« Parce que la plaine est pour l'homme, lorsque le fleuve déborde, on lui oppose des barrages. De même, parce que l'économie est au service de l'homme, l'unique solution du problème posé par le machinisme est, avant qu'il ne soit trop tard, un barrage de raison. Et la raison n'invoquera pas ici le progrès, d'ailleurs purement technique, de la machine ; au vrai, ce progrès, fruit de l'intelligence, relève de la qualité, le matérialisme contemporain seul l'associe à la quantité produite, et entraîne les ingénieurs à respecter ce lien. Il y a ainsi, pour ces derniers, une question à résoudre : améliorer les procédés de fabrication en les dissociant de la nécessité d'une quantité croissante ; ce n'est pas impossible, la difficulté est même aujourd'hui souvent résolue. »

Ce n'est donc pas de l'expérience Bat'a que nous attendrons la solution de la Grande Crise. Nous offrira-t-on mieux ailleurs ?

B). — Ce qu'on pense a la Confédération française des Professions

1. — Quand on sort de chez Bat'a pour passer à la *Confédération française des Professions (C. F. P)* [1], on a tout d'abord l'impression d'un changement total de climat : on rentre en spiritualité. Non pas, certes, que le Patronat chrétien dont la C. F. P. est, chez nous, l'organisme le plus représentatif, ait la simplicité de confondre piété et affaires. On y sait bien qu'il est un sens très acceptable, parfaitement raisonnable, à l'adage dont le Libéralisme a d'ailleurs étrangement abusé : *Les affaires sont les affaires.* On y est même tout à fait persuadé qu'un industriel ou un commerçant dont les convictions chrétiennes bien connues ne se doublent pas d'une réelle valeur professionnelle, cause, qu'il le veuille ou non, par sa médiocrité, un préjudice considérable à sa foi. Surtout dans une société déspiritualisée comme la nôtre, l'homme doit accréditer le chrétien, et l'existence, dans le monde des affaires, de catholiques qui n'honorent pas leur profession constitue l'un des arguments les plus dangereux d'une redoutable contre-apologétique. S'en est-on toujours assez souvenu ? Mais, d'autre part, on ne considère pas à la C. F. P. qu'il soit indifférent à nos actions qu'il y ait un Dieu ou qu'il n'y en ait pas, que l'homme soit ou ne soit pas quelque chose de plus que le premier des animaux.

Ce sont là préoccupations étrangères au productivisme matérialiste. Ecoutons encore une fois M. Jean Bat'a nous vanter la sagesse du vieux libéralisme : « Dieu ou la nature — selon que vous êtes ou non croyant — a bien fait les choses. Dans les pays chauds, où l'homme est accablé par des températures déprimantes, il a peu d'idées et encore moins d'énergie ; c'est la nature généreuse qui travaille pour lui et produit les matières premières essentielles que nous, habitants des pays tempérés, avons pour mission de transformer [2]... » En somme, pour M. Bat'a, la nature suffit à l'organisation de la vie économique. Dieu ? Lui non plus « n'a pas eu besoin de cette hypothèse ».

On ne pense pas du tout ainsi à la C. F. P. On y croit même au péché originel, et à la triple impossibilité d'établir une vie économique bien ordonnée sans morale, une morale sans obligation ni sanction, une obligation et une sanction qui vaillent sans un Dieu et une vie éternelle. Or cette foi, quand elle est profonde et sincère, est capable de mener très loin. Elle va, en effet, directement à l'encontre d un état d'âme qui est au principe de

[1] Cette étude sera faite en majeure partie de tout ce que nous avons rapporté d'une très intéressante et très instructive visite au Centre de la C. F. P., 5, boulevard Montmartre, Paris 2e. C'est là qu'on pourra très utilement adresser les patrons désireux d'entrer en rapports avec la C. F. P. et même ceux qui, l'ignorant encore, ont intérêt à la connaître. Nous espérons n'avoir pas traduit infidèlement les pensées qui nous furent exprimées, et nous nous faisons un devoir d'adresser spécialement au très actif et distingué secrétaire général, M. Fourmond, un cordial merci pour son accueil d'une si courtoise et parfaite amabilité.

[2] Quelqu'un aura peut-être reconnu la parenté de cette philosophie avec celle des *Harmonies économiques* de Bastiat, un des textes les plus représentatifs du système libéral. On en trouvera, sous la plume de M. Ch. Bodin, l'exposé et la critique dans le Compte-Rendu de la *Semaine Sociale de Rennes*, p. 121 sq.

tous les désordres actuels. M. Maurice Vaussard le remarquait un jour fort justement, à propos des fraudes fiscales :

« En y réfléchissant quelque peu, on se convaincra aisément que le code moral de nos classes dirigeantes — j'entends de celles qui demeurent, par bien des côtés, respectables, — c'est le code de l'honneur, non l'Evangile. Il est déshonorant de refuser de se battre (non seulement devant l'ennemi, mais même en duel), il ne l'est pas de ne pas payer l'impôt : geste qui peut cependant avoir des conséquences aussi graves que l'*autre désertion*, puisque la chute de l'Ancien Régime, au XVIII^e siècle, a eu pour cause directe le refus persistant des privilégiés de renoncer à leurs immunités fiscales. Il est déshonorant de frapper une femme, il ne l'est pas de lui être infidèle dans le mariage. Il est déshonorant de ne pas régler une dette privée, fût-elle de jeu, il ne l'est pas de refuser à des ouvriers ou à des domestiques un salaire vital qu'on serait en mesure de leur accorder [1]. »

Tenons-nous-en à ces exemples dont il est trop facile à chacun d'allonger la liste à l'aide de ses observations personnelles.

Au reste, il faut être juste. La bourgeoisie, celle d'aujourd'hui tout au moins, n'est pas sans excuse. Ceux-là furent plus coupables qu'elle qui, aux siècles passés, dénièrent à l'Eglise le droit de s'occuper en aucune manière des affaires de ce monde, et avaient presque réussi à obtenir que nous nous en désintéressions. Une rapide exploration dira mieux que tout jusqu'où était allé le repli. Qu'on ouvre un manuel de théologie morale antérieur à *Rerum Novarum*, et on sera aujourd'hui étrangement surpris de voir combien peu de place y tient le contrat de travail : en général, on n'en traite même pas, à proprement parler, et il est simplement confondu avec les contrats de location ou d'entreprise : il est fait meilleure part au *mohatra !* Le problème du juste salaire est résolu en conformité avec la plus stricte orthodoxie libérale, sans aucun rappel des vœux du droit naturel. L'*Opus theologicum morale* de Ballerini-Palmieri, par exemple, ouvrage d'ailleurs fort estimable, en son édition de 1890, la dernière sans doute avant l'encyclique, reconnaît qu'

« *il serait louable* d'assurer aux ouvriers et serviteurs un salaire qui leur permît de se soigner en cas de maladie, comme *il est juste* de leur donner pour six jours de travail un salaire permettant de vivre le dimanche [2]. Mais on ne peut poser cela en règle : un salaire qui ne permet pas à l'ouvrier de se nourrir et vêtir décemment n'est pas toujours injuste, à bien plus forte raison un salaire insuffisant pour les besoins de la famille. Il arrive en effet que les services rendus ne méritent pas davantage, ou bien que le salarié a encore le temps de travailler, donc de gagner, par ailleurs ; et puis il ne manque pas d'ouvriers qui se contentent de ce maigre salaire [3]. »

Bien sûr, on pourrait chicaner (quand ne le peut-on pas ?) à propos de telle ou telle réserve. La pensée dans l'ensemble est très claire et montre combien néfaste a été, à bien des égards, l'influence du libéralisme sur l'enseignement de la morale ; il y aurait même là un sujet de thèse digne de tenter un chercheur.

Mais pourquoi cette parenthèse ? Elle présente un double intérêt. Elle rend d'abord plus compréhensibles, donc plus excusables, des résistances où il entre plus d'ignorance que de malice : certains peuvent être de très bonne foi quand ils accusent aujourd'hui l'Eglise d'innover, d'empiéter sur un domaine qui n'est pas le sien. Et puis elle préserve du découragement ceux qui pourraient en être tentés : plus sensibles déjà depuis la « condamnation formelle » par Pie XI du « modernisme moral, juridique et social [1], » depuis les premières ébauches d'*Action catholique*, les progrès s'accuseront davantage encore, à mesure que seront appelées à prendre leurs responsabilités dans la vie, les générations formées dans un esprit plus intégralement chrétien. Le temps travaille pour nous.

2. — Mais c'est à condition que nous-mêmes mettions le temps à profit. Voyons comment s'y applique la C. F. P. Elle se place dans le cadre des deux grandes idées directrices de Pie XI en matière d'apostolat : la participation des laïques à l'*Action catholique*, et l'apostolat des milieux spécialisés. On se rappelle en effet que dès sa première encyclique, au moment même où son regard en explorant le monde rencontrait le modernisme pratique, le Pape écrivait ces mots, plus lourds de sens qu'on ne pensait alors : « Les transformations sociales qui ont amené ou accru la nécessité de recourir au concours des laïques dans les œuvres d'apostolat, ont exposé les inexpérimentés à des dangers nouveaux, aussi graves que nombreux ». En toute occasion depuis lors, le Pape a précisé le mot d'ordre jusqu'à ce qu'il lui ait donné dans *Quadragesimo anno* sa forme définitive :

« Pour ramener au Christ ces diverses classes d'hommes qui l'ont renié, il faut avant tout recruter et former dans leur sein même des auxiliaires de l'Eglise qui comprennent leur mentalité, leurs aspirations, qui sachent parler à leurs cœurs dans un esprit de fraternelle charité. Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers seront des ouvriers, les apôtres du monde industriel et commerçant seront des industriels et des commerçants [2]... »

On a compris à la C. F. P., comme en tout ce qu'on englobe aujourd'hui dans l'appellation commune de « mouvements spécialisés, » l'importance capitale du travail comme facteur de la vie morale et religieuse de l'homme. Le problème, dont certaines données varient d'ailleurs, on le comprend sans peine, d'un milieu social à un autre, se pose ainsi pour le monde de l'industrie et du commerce. Il est pratiquement impossible que des hommes y deviennent ou y restent vraiment chrétiens, si la plus grande partie de leur vie échappe à l'emprise chrétienne. Or nous vivons des temps extrêmement difficiles. On est arrivé à une conception de la vie en société où le profit est au pre-

[1] Réflexions sur les fraudes fiscales dans *Bulletin Catholique international*. Janvier 1933.
[2] C'est nous qui soulignons. On remarquera ce que présentent aujourd'hui d'étrange ces qualifications si différentes des requêtes du droit naturel et du droit positif.
[3] *Op. cit.*, vol. III, p. 752.

[1] *Ubi Arcano*, édit. Bonne Presse, p. 171-172.
[2] *Quadr. anno*, n° 152.

mier plan, où la législation n'intervient plus que pour la protection d'intérêts particuliers solidement organisés et habilement substitués à l'intérêt commun. L'Eglise peut bien proclamer les principes : elle n'y manque pas. Prêtres, nous pouvons bien rappeler en toute occasion ses enseignements. Il n'y a que les laïcs et les professionnels qui puissent intervenir utilement dans le milieu des affaires, parce qu'en dehors de cas exceptionnels dont on ne peut ni espérer ni souhaiter la multiplication, notre manque de compétence technique nous ôte toute autorité pour parler. Il s'agit en effet de problèmes essentiellement *réels,* soumis à toutes sortes de considérations *matérielles* Et ici s'insère une observation, encourageante par un certain côté, inquiétante d'un autre, sur laquelle il est nécessaire de s'arrêter sous peine de se méprendre tout à fait sur la nature de l'effort à fournir.

A l'heure actuelle, et généralement parlant, les esprits dans le monde patronal sont alertés sur les questions sociales. L'éducation se fait petit à petit, et même, chez plusieurs qui pourraient n'être que peu sensibles aux « considérations humanitaires », un certain intérêt bien compris porte à se soucier davantage qu'on ne le fit jadis d'améliorer le sort de l'ouvrier. Reste à faire ce qu'on pourrait appeler l'*éducation économique*. On considère actuellement le profit comme le but de l'activité économique ; or, c'est là une conception fausse et dangereuse. Le but de cette activité ne peut être que la fin voulue par la Providence : la vie temporelle de la société des hommes, condition elle-même de leur vie éternelle. Le profit est un résultat, légitime d'ailleurs, mais secondaire par rapport à la fin, ce qui entraîne des obligations multiples tant du côté des confrères (concurrence honnête) que de la clientèle (juste prix, marchandise loyale, etc.). Or, à ce point de vue, *tout est à faire :* ou on n'a pas idée, ou on ne peut pas voir, ou on ne veut pas voir.

Veut-on des exemples ? Dans telle région industrielle, toutes les affaires peu importantes (jusqu'à 500 ou 600 ouvriers) sont tombées, ou, le plus souvent, ont été successivement absorbées par de grandes sociétés anonymes, représentées sur place par de simples directeurs appointés. Le voulussent-ils, ceux-ci ne pourraient rien faire pour améliorer, même quand cela leur paraît nécessaire, la condition des ouvriers. Une seule chose compte, de par la loi de la concurrence : il faut produire, réduire le plus possible le prix de revient, le fameux P. R. [1]. — Nombre d'industriels se rendent compte que l'adoption d'un outillage plus perfectionné, que n'appellent d'ailleurs pas les besoins du marché, entraîne automatiquement une aggravation du chômage : la concurrence ne les laisse pas libres de résister au courant infernal. — Les lois de contingentement et le régime corrélatif des licences d'importation ont amené un véritable trafic de corruption de fonctionnaires. Même honnêtes, ceux-ci ne sont pas toujours vraiment libres de refuser en raison de l'interdépendance des Affaires et de la Politique ; et les commerçants qui ne recourent pas à ces procédés, ne peuvent pas lutter contre... les autres. — La

[1] Sur les méfaits de ce P. R., cf. Daniel-Rops, *op. cit.*, passim, spéc. p. 216, 230.

crise a donné une extension incroyable à des pratiques moralement indéfendables. « Telle banque, à coups de « remises », écoule à bas prix les marchandises warrantées ; des industriels, trop industrieux, alimentent une trésorerie déficitaire, en procédant à des ventes massives ; les « syndics » de faillites liquident sans le moindre égard aux concurrents qui ont eu le malheur de payer leurs créanciers ; dans beaucoup de professions on voit la firme déficitaire pratiquer — et souvent dans quelles proportions ! — le fameux coup de l'accordéon, pour se retrouver bientôt, renovée en tête des collègues qui exploitent normalement [1]. » Et pourtant, par le seul jeu de la libre concurrence, « un bon industriel doit pouvoir éliminer les mauvais », assurait Thomas Bat'a !

Quant à la clientèle, qui devrait bien compter un peu, en tout cela, quel cas fait-on de ses vrais intérêts ? Ici, on « coiffe » (expression consacrée pour désigner une pratique devenue courante) avec du charbon d'excellente qualité des wagons chargés au-dessous d'une marchandise dont personne ne voudrait. Là, des charcutiers écoulent en saucissons la viande de bêtes tuberculeuses achetées au rabais : « Il y a plus de déchet, mais on s'y retrouve encore ». Un peu partout on se plaint de la qualité du pain : or, si la loi permettait (et non pas ordonnait) hier encore de mélanger 1% de farine de fèves, *au maximum,* aux farines panifiables, elle n'a jamais autorisé ni l'usage de blés avariés, ni les levures à effet nocif ; et les boulangers ne sont pas obligés d'employer des farines qui, absorbant trop d'eau, ne peuvent être cuites dans les conditions où ils sont tenus de travailler.

Mais que peut faire *tout seul* l'homme le plus consciencieux ? Qu'il essaie : il se heurtera bientôt à une opposition pratiquement insurmontable. *Sept* en donne un exemple :

« Il est patent que, dans les études de notaires, les clercs sont très peu payés. Pratiquement, ils font tout le travail ou presque. Les premiers clercs ont souvent des responsabilités énormes. Ils sont d'ordinaire payés 1500 fr. (au maximum). Les clercs ont souvent, à Paris, 1000 fr. La plupart sont, au moins, licenciés en droit. Et ces hommes manient des sommes qui, souvent, atteignent ou dépassent le million. Or, dans telle ville, de province, un notaire, honnête et particulièrement satisfait de son « premier », pensa à lui donner 2.500 fr. par mois. Il s'en ouvrit à ses confrères qui aussitôt poussèrent de hauts cris. Le clerc resta avec ses 1500 fr. par mois. Il faut savoir que l'étude en question est une des premières de la ville et représente un bénéfice net d'au moins 200 000 francs [2]. »

Selon les justes conclusions de M. Michel Carsow dans la *Revue des Deux Mondes,* « La crise actuelle n'est pas une manifestation inexplicable, mystérieuse, échappant à toute analyse et à toute action. A la base, se trouve l'oubli du passé, de ses grandeurs et aussi de ses fautes, le mépris des traditions, la méconnaissance des règles les plus élémentaires du bon sens et de la raison. Une absurde témérité procédant d'une

[1] *Aube,* 26 octobre 1934 ; article de M. Paul Chanson, président du Syndicat patronal maritime du port de Calais, membre de la C. F. P.

[2] *Sept,* 21 sept. 1934.

présomption incommensurable. La crise est l'œuvre des hommes, non de la fatalité. Ce sont eux qui l'ont aggravée [1]. »

La grande cause de la crise, c'est le fléchissement moral, l'oubli de l'intérêt général, l'absence trop courante du sens du bien commun. La société est à ce point déchristianisée qu'en acceptant la loi chrétienne et la loi naturelle qu'elle parfait, le catholique risque de se mettre en état d'infériorité vis-à-vis de concurrents sans scrupules. D'où danger de sélection à rebours, les mauvais éliminant les bons. « Si je ne vends pas, famille, affaires et même espoir de christianiser la profession, tout croule inévitablement. Mais si je ne donne pas de pots de vin lorsque mes concurrents en donnent, je ne vendrai pas. » « La libre concurrence est en effet le droit pour le plus fort et le moins scrupuleux d'éliminer le plus faible et le plus consciencieux [2]. »

Qui ne voit la nécessité de remédier par l'institution à ce déplorable état d'anarchie, d'assurer aux bonnes volontés individuelles, impuissantes dans l'isolement, cette force que fait l'union ?

3. — A l'origine de la C. F. P. (car c'est le but visé qui commande tout : *finis primus in ordine intentionis)* on trouve les objectifs suivants, dont l'exposé que nous venons de faire est la meilleure recommandation :

1° Créer dans le milieu des affaires l'atmosphère chrétienne hors de laquelle justice, charité, foi même ne peuvent pas vivre ;

2° Rappeler aux hommes engagés dans les affaires les vérités essentielles qu'ils croient connaître, qui leur échappent pourtant, souvent au moins, quant à leur incidence avec la vie de tous les jours ;

3° Rechercher en collaboration avec eux les méthodes capables d'améliorer l'état social, la législation... le tout de concert avec des théologiens qu'on informera des réalités de la vie économique ;

4° Fournir pratiquement aux mêmes hommes les moyens de vivre en conformité avec leurs principes : collaboration avec les pouvoirs publics, entr'aide professionnelle ou personnelle pour revaloriser les individus ou les familles en difficulté par suite de circonstances malheureuses.

Il ne semble pas qu'on puisse faire à un tel programme d'autre objection que celle-ci : N'est-il pas trop beau, chimérique ? Il s'est trouvé des hommes de cœur pour penser qu'il valait la peine d'essayer. Les faits vont nous dire s'ils ont réussi, et dans quelle mesure.

C'est en 1891 que fut fondée par Léon Harmel l'*Union fraternelle du Commerce et de l'Industrie*. On était en pleine persécution, et il fallait un vrai courage à l'homme engagé dans les affaires pour s'affirmer catholique, malgré le boycottage qui le menaçait. Le but de Léon Harmel était de faire naître une atmosphère chrétienne et d'organiser entre catholiques l'entr'aide individuelle. — En 1901, M. Dognin fondait les *Unions fédérales professionnelles de catholiques*. Ayant constaté que, dans les affaires, l'individu isolé ne compte pas, il visait à l'organisation de collectivités, notamment de syndicats, puisque c'est le mode d'action pratiquement le plus efficace. Les Unions fédérales ajoutaient donc au plan Harmel et dans l'ordre économique l'action collective syndicale sur l'Etat. Jusqu'à la Guerre, chacun fait ce qu'il peut où il est. Après la Guerre, tous les organismes ayant été gravement atteints, il faut refaire, et pour ajuster aux exigences nouvelles de la vie, pour développer à la mesure des besoins, réorganiser et adapter. En janvier 1926, par la fusion de l'Union fraternelle et des Unions fédérales, la *Confédération française des Professions* se fondait à Paris.

Point n'est besoin d'une grande pratique des œuvres pour savoir combien sont délicates, difficiles à réaliser les unions les plus nécessaires. On se plaît à reconnaître à la C. F. P. que la tâche fut ici grandement facilitée par la présence, à la tête des deux groupements, d'hommes ayant reçu la formation de l'A. C. J. F., ayant acquis dans les rangs de la *Jeunesse catholique* l'esprit d'équipe qui les préparait à collaborer. Quelques éléments accessoires vinrent s'unir par la suite aux deux principaux et, ensemble, on se remit à travailler.

Le recrutement était de première importance, puisque le nombre est condition essentielle du redressement en vue duquel le mouvement a été entrepris. Or ici les chiffres parlent d'eux-mêmes. De 2 800 adhérents en 1929, la C. F. P était passée à 9.700 en septembre 1934. La composition du Comité Directeur dit assez la diversité des professions atteintes. On y trouve en effet, autour d'un administrateur de mines, M. Joseph Zamanski, président, un éditeur, un négociant en charbons, un propriétaire de Grands Magasins, un entrepreneur de travaux publics, un fabricant de papiers, un courtier en navires, un fabricant d'huiles et un fabricant de rubans. Si toutes les professions n'y sont pas — comment cela se pourrait-il ? — il est du moins évident qu'on n'a que l'embarras du choix.

Mais ce premier succès en entraînait automatiquement un autre. Le nombre des adhérents, qui est aussi celui des cotisants, assure à la Confédération une confortable aisance digne qu'on y prête attention. Non seulement pour la singularité du fait, ce qui serait bien déjà quelque chose, mais encore et surtout parce que dotée ainsi des moyens d'action qu'il lui faut, la C. F. P. peut se faire honneur de garder une indépendance parfaite vis-à-vis de tout organisme financier ou politique quel qu'il soit. Combien de groupements économiques seraient en droit d'en dire autant ?

L'un des buts, et non certes le moins important, étant de refaire une mentalité patronale chrétienne, il fallait organiser le pays. Qu'attendre, en effet, d'une poussière de membres éparpillés sur toute l'étendue du territoire et qui ne pourraient avoir avec un seul centre lointain que de vagues rapports ? Actuellement une centaine de centres locaux existent, fonctionnent avec des bureaux assistés de conseils ecclésiastiques. Car on n'oublie pas que la collaboration laïque à l'A. C. exige un contact constant et confiant avec la hiérarchie.

Les directives pontificales faisant de l'esprit de

[1] N° du 15 sept. 1934, p. 447.
[2] P. Chanson, *loc. cit.*

collaboration une des conditions essentielles de l'action sociale ou économique, on s'en inspire loyalement à la C. F. P. Dès 1930, en accord avec la C. F. T. C. [1], un comité interprofessionnel mixte siégeait à Paris ; on en multiplie les répliques dans toutes les régions où cela se révèle possible, en même temps que, pour des cas déterminés et pour la solution de problèmes spéciaux, on suscite la réunion de commissions mixtes spécialisées ; ce qui permet, l'esprit de justice et de charité aidant, de substituer à la lutte des classes une compréhension et une estime mutuelles entre employeurs et employés, et d'aboutir assez rapidement dans la plupart des difficultés à des solutions également satisfaisantes pour les deux parties.

Mais on ne s'en tient pas là. C'est à tout moment que sur le plan professionnel (par une trentaine de syndicats) ou régional ou local, soit avec des organismes permanents comme les commissions mixtes, soit par le truchement des secrétariats sociaux [2], soit par de simples rencontres de dirigeants, on s'efforce de mettre en pratique les directives pontificales en liaison non seulement avec les organisations déjà citées, mais avec toutes celles qui travaillent dans le même esprit sur des terrains plus ou moins proches ; l'*Union catholique de la France agricole* et l'*Union sociale des Ingénieurs catholiques* ne sont ni les moins connues ni les moins utiles.

A ses adhérents qu'apporte la C. F. P. ? Ayant à cœur de justifier le nom qu'elle prend parfois d'*Union économique des catholiques*, et aussi de continuer l'entr'aide individuelle voulue par Léon Harmel, elle a mis sur pied de nombreux services grâce auxquels ses membres peuvent commodément, selon un mot cher à M. J. Zamanski, « s'épauler. » C'est d'abord le Centre même, avec son équipement très au point, qui à Paris, où tous ont affaire un jour ou l'autre, facilite à chacun démarches et correspondance, faisant ainsi économiser des frais souvent, du temps toujours. C'est chaque mois une revue *Professions* qui apporte aux adhérents l'écho des grandes questions économiques et sociales envisagées catholiquement. C'est chaque année un *Annuaire* aussi utile à la clientèle qu'aux fournisseurs. C'est, au gré de chacun, l'ensemble des *Conseils* confédéraux : *fiscal, comptable, juridique, des transports, des assurances*, dont le nom dit assez le genre d'activité et l'utilité. C'est l'*Entr'aide mutuelle* confédérale grâce à laquelle, en l'actuel chômage des cadres, de nombreux pères de familles ont pu caser leurs enfants, tandis que des produits sont lancés, des maisons de commerce mises en rapports les unes avec les autres. Un bureau de triage de correspondances permet à l'adhérent dans l'embarras d'écrire avec la certitude que sa demande sera transmise où il faut : l'extension de la *Confédération* lui permet en effet d'intervenir efficacement pour renseigner, documenter, recommander un peu partout [3]. Signalons enfin la part prise par la *Confédération* aux pèlerinages annuels de la France du Travail à Rome. On sait qu'ils eurent comme fondateur jadis Léon Harmel ; il n'est pas étonnant que le mouvement qui prolonge l'œuvre d'Harmel en soit resté l'animateur.

Mais une question s'est sans doute posée d'elle-même depuis longtemps à l'esprit du lecteur : quel accueil a fait le monde des affaires à cette organisation patronale spécifiquement chrétienne? On pouvait en effet s'attendre à un réflexe de défense, sinon d'hostilité vis-à-vis de l'association nouvelle venue dont, aussi bien, l'intention déclarée de travailler à moraliser la pratique des affaires, pouvait ne pas plaire à beaucoup. L'expérience est en train d'infliger à ces craintes un éclatant démenti. Faut-il penser qu'à l'heure même où l'on redécouvrait en Amérique que la probité en affaires est encore la meilleure publicité, pareille évolution se produisait chez nous ? Toujours est-il que sur 156 Chambres de Commerce métropolitaines, il en est plus du tiers, exactement 56, dont le Président ou le Vice-président fait partie de la C. F. P. : bel hommage rendu à la valeur professionnelle, à la haute moralité, au tact enfin des membres les plus représentatifs du patronat chrétien.

Cependant la *Confédération* exerce encore son action, par collaboration d'une façon ordinaire, occasionnellement, quand le bien commun l'exige, par pression, sur les pouvoirs publics. Ses organismes sont consultés régulièrement, tant pour l'étude des propositions et projets de loi concernant les questions économiques et sociales, que pour l'établissement des règlements d'administration publique destinés à fixer les conditions d'application des textes adoptés. Quant aux interventions extraordinaires, l'actualité nous en offre un exemple assez caractéristique. On a pu dans un moment critique, grâce à l'action combinée de la C. F. P., de 120 Chambres de Commerce et d'un grand nombre de syndicats neutres, sauvegarder la liberté de l'enseignement professionnel menacée par un amendement qui tendait à réserver aux établissements d'Etat la totalité de la taxe d'apprentissage.

4. — Et voici démontrée une fois de plus, par les faits, la vérité de ce principe sur lequel repose aujourd'hui de nouveau *l'Action catholique :* le terrain de l'apostolat, c'est le *milieu social* distingué suivant ses diverses spécialités. Hier, le terrain c'était *l'Œuvre*. Et entre autres inconvénients cette méthode avait celui de délaisser forcément ceux (et c'était presque tous) qui, ou n'avaient jamais appartenu à l'Œuvre, ou n'en acceptaient plus la discipline. Nous voici revenus

[1] *Syndicats ouvriers chrétiens*. Cf. *Ami* 1933, p. 209 sq.

[2] Cf. *Ami* 1933, p. 1 sq.

[3] A ce sujet, on nous saura gré, sans doute, de nous acquitter d'une commission qui nous fut confiée pour nos confrères. Des prêtres ont déjà eu l'occasion de recommander à la C. F. P. des personnes de leur connaissance. Pourront-ils s'étonner qu'on voie en leur témoignage une garantie, moins de compétence que de moralité ? Et même, comme on nous le faisait observer, à ce dernier point de vue, l'objectif du prêtre est parfois différent de celui du professionnel : la charité sacerdotale pourra envisager une *expérience* comme *susceptible* d'aboutir à un résultat heureux, tandis que le dirigeant d'une affaire, responsable de la façon dont en sont assurés les divers services, ne se croira pas en droit de courir un tel risque, ne voudra engager qu'à coup sûr. La plus élémentaire probité requiert que tout cela soit tiré bien au clair : qu'elle y tienne, est tout à l'honneur de la C. F. P.

aujourd'hui au temps où Tertullien écrivait le mot fameux si souvent repris par l'Apologétique chrétienne : « Nous sommes d'hier et déjà nous remplissons vos cités, vos îles, vos places, vos municipes, vos conseils, les camps, les tribus, les décuries, le palais, le sénat, le forum : nous ne vous laissons que vos temples. » Comme le faisait très justement remarquer *Nos Œuvres,* l'immense avantage de cette méthode, expressément voulue par le Pape, c'est qu'elle n'a pas l'air d'accepter, au départ, l'existence de deux camps déjà faits, les élus et les réprouvés. « On évite ainsi cette difficulté si grave qui est d'obtenir cet acte de bonne volonté, quelquefois héroïque, de passer d'un côté à l'autre. L'apostolat se fait ici par cercles concentriques, dont les anneaux ne sont même pas marqués par des barrières, mais par des *couleurs en dégradé* qui permettent de passer de l'un à l'autre presque sans s'en douter et de faire circuler partout une influence bienfaisante. » Et puis « bien peu, surtout à un certain âge, acceptent la discipline de l'Œuvre, qui écarte presque nécessairement les tempéraments bouillants, ardents, indépendants, les plus aptes à exercer une influence et à être dans le milieu des meneurs [1]. »

Que la mission du prêtre dans ces conditions doive être elle aussi renouvelée, cela ne fait pas de doute : nous ne reprendrons pas ce que nous en avons dit déjà plusieurs fois à la suite des documents pontificaux eux-mêmes [2]. Le prêtre doit être de plus en plus l'apôtre des apôtres, « l'âme des associations, la source d'énergie, l'animateur d'apostolat, le représentant de l'autorité des évêques [3]. » Il ne se plaindra pas de ce rajeunissement du mot d'ordre de son sacerdoce : « *Sacerdotem oportet præesse.* »

Qu'il y ait des dangers sur cette route, nul ne songe à le nier. Aussi bien, où n'y en a-t-il pas, et l'Eglise nous donnerait-elle des instructions en partie nouvelles s'il n'y avait pas eu, au maintien de ses directions antérieures, des inconvénients qu'elle jugeait encore plus notables ? Il est toutefois une difficulté récemment soulevée dont il importe de faire justice : le développement des milieux spécialisés mènerait à celui d'un esprit de classe peu en harmonie avec la charité qui doit animer tous les membres du Corps mystique. Il y a, semble-t-il, à s'inquiéter ainsi plus de générosité dans l'intention que de clairvoyance dans l'observation. C'est que nous n'avons pas à déduire dans l'abstrait : les mouvements spécialisés existent, vivent, parlent et agissent. Ils se connaissent, s'estiment, s'aiment fraternellement, se font pleine confiance, s'épaulent en toute occasion, se rendant parfaitement compte qu'avec des moyens différents ils poursuivent un but unique : rendre la société au Christ et le Christ à la société. Qui ne sait en quels termes les journaux jécistes parlent des ouvriers et réciproquement ? L'Eglise, en France comme à Rome, voit et bénit la généreuse émulation qui les anime tous. Où donc a-t-on signalé, nous ne dirons pas des désordres, mais seulement des incidents dignes d'être retenus ?

[1] *Nos Œuvres,* 8 juillet 1934.
[2] Cf. en particulier *Ami* 1933, p. 14 sq., 218 sq., 711 sq. ; — 1934, p. 473 sq.
[3] Lettre de S. S. Pie XI à l'archevêque de Bogota, D. C. 9 juin 1934, col. 1460.

Mais laissons les jeunes et revenons à notre sujet. N'est-il pas évident que des industriels ou commerçants aimeront cent fois mieux ne traiter qu'entre collègues des moyens à prendre pour remettre plus de probité dans les relations économiques, qu'ils le feraient beaucoup moins volontiers, ou plutôt que beaucoup s'y refuseraient tout net, s'il s'agissait d'une conférence ou d'un débat avec leurs ouvriers et employés ? Nous comprenons parfaitement cette réserve comme aussi celle qui porte les ouvriers à vouloir ne parler qu'entre camarades des questions qui intéressent autant leurs personnes et leurs familles que le bien de la profession. L'essentiel est qu'il existe d'autre part des moyens d'opérer le rapprochement nécessaire entre des âmes qui se seront au préalable appliquées séparément à se conformer le plus possible à un même modèle : l'unique Maître.

« C'est cette union à Jésus-Christ qui prépare le mieux l'union fraternelle des âmes. On a comparé ingénieusement ce travail des mouvements spécialisés sur les âmes au travail des machines modernes dans les grandes entreprises. Ces machines sont si bien mises au point que les pièces qui en sortent n'ont pas besoin d'être à chaque instant rapprochées pour en vérifier l'ajustement : on est certain qu'au montage final, sans un coup de lime ou de marteau, elles s'adapteront les unes aux autres. Le cardinal Liénart a trouvé, pour exprimer cet accord, un mot heureux. C'est, a-t-il dit, l'*union en avant*. Les voies sont différentes, mais le but est le même, et à mesure que les âmes se rapprochent du but, elles se rapprochent les unes des autres, sans qu'il soit nécessaire à chaque instant d'en vérifier le coude à coude [1]. »

Nous pouvons donc sans crainte collaborer avec la C. F. P. Au juste, qu'attend-elle de nous ?

D'abord notre prière. Et il y a quelque chose de touchant à entendre des hommes d'affaires, en ce moment si difficile surtout, mettre avec un empressement si spontané au premier rang de leurs desiderata la prière sacerdotale. Elle ne leur manquera pas. Ils ont aussi besoin de notre collaboration discrète et judicieuse : et certes, ils sont bien en droit d'y compter. Bien sûr, leur activité se développant sur un terrain où nous nous sentons nous-mêmes si dépaysés, l'idée ne nous viendra pas de les y suivre, sinon d'assez loin. Pourtant, il n'est plus besoin de justifier à nos yeux la sagesse du programme social catholique, celui même de la C. F. P. : rééducation chrétienne des volontés individuelles, création d'institutions privées pénétrées d'esprit chrétien, action des hommes et des institutions sur la législation. Ces objectifs nous tiennent trop à cœur pour que nous nous désintéressions de tout ce qui peut les rapprocher. Récemment M. J. Zamanski adressait dans la *Croix* [2] un appel vibrant aux patrons chrétiens. La C. F. P., leur disait-il, lors même que vous n'auriez pas besoin d'elle, a besoin de vous, pour servir des confrères moins organisés, moins heureux, pour faire nombre, et avoir plus d'autorité en parlant chrétien, pour concerter une action d'ensemble sur le terrain économique, pour répondre à l'appel de l'Eglise. Et en effet, Pie XI, après avoir regretté que le monde patronal ait rencontré tant de difficultés à suivre l'impulsion

[1] *Nos Œuvres,* 2 déc. 1934.
[2] 14 nov. 1934.

donnée par Léon XIII, a eu *grande joie* à saluer « les essais heureusement tentés sur ce point, dont les résultats déjà notables promettent pour l'avenir des fruits plus grands encore [1]. » Dans la mesure où nous pouvons avoir quelque influence, elle est acquise à la C. F. P., qui ne redira pas ce que disait il y a quelques mois un des meilleurs animateurs de l'apostolat social : « Pour l'artisanat, nous n'avançons pas : nous ne pouvons rien faire sans le clergé. »

Un des moments les plus tragiques de la Grande Guerre fut celui où pendant la bataille d'Ypres les Anglais songèrent à replier leur front, trop étendu leur semblait-il, pour résister à une pression terrible. Ils avaient plus de chances de tenir en concentrant leur effort sur la protection des ports de la Manche. Les conséquences eussent été désastreuses. Foch le vit, le fit voir à French : la situation était sauvée. Que la tentation ait pu venir aux catholiques de France de concentrer leur effort sur tel ou tel objectif, en laissant à des francs-tireurs la défense sociale, il faudrait ne rien savoir du poids terrible qu'ils supportent pour s'en étonner. Mais là aussi tout se tient : l'abandon d'une partie du front entraînerait le désastre. Rome l'a vu, l'a dit. Notre devoir est clair.

II. — L'Esprit social à travers les Revues

1. — Lyautey l'Africain est entré vivant dans l'Histoire. Autant il serait vain de vouloir sauver de l'oubli un nom qui ne peut que grandir, autant il est juste et à propos de recueillir déjà, de cette vie à peine close, l'enseignement le plus opportun peut-être par les temps que nous traversons, en tout cas le plus aisément assimilable selon les conditions de vie et d'activité de chacun. Tout le monde ne peut pas fonder un empire, créer des villes, ou même seulement se permettre des audaces comparables à celles qui émaillent toutes les pages de la vie du grand maréchal. Mais tout homme a un rôle social à remplir, et c'est là que Lyautey peut devenir un modèle pour tous. M. le colonel A. Roullet le montre en de fortes pages dont le seul défaut est de n'avoir été destinées qu'à un public, choisi certes, mais trop restreint [2]. N'est-ce pas une raison de plus d'en détacher quelques-unes pour nos lecteurs ? Hommage et leçon.

Quelle idée se faisait de son métier ce magnifique soldat ? Certes, le premier rôle de l'armée restait à ses yeux la défense du pays, et s'il répudiait l'épithète *nationaliste,* ce grand pacificateur eût bondi de s'entendre appeler *pacifiste.* Mais quand on est Lyautey, on a bien le droit de ne pas penser tout à fait comme tout le monde. André Maurois a raconté avec quelle impatience, en 1902, il attendait en sa garnison d'Alençon la date fatidique du 24 octobre 1903, l'heure de la retraite. Peu s'en fallut qu'elle ne sonnât alors... C'est que cet homme si ouvert aux idées, si multiforme, que la tentation pouvait venir à des partis opposés de se l'annexer, se refusait à ne voir dans l'armée, comme tous le faisaient autour de lui, rien de plus qu'un instrument de guerre. Il eût voulu en faire aussi un moyen de compénétration et de fusion des éléments multiples dont est fait un peuple : car jamais il ne renia cet article fameux sur *le Rôle social de l'officier* dont le colonel Roullet résume la doctrine et confesse le maigre succès.

« Lyautey y voulait démontrer que « nul n'est mieux placé que l'officier pour exercer une bienfaisante et durable action sociale... Son sort ne dépend pas de la peine des hommes. Leurs intérêts sont non plus opposés mais semblables... c'est donc un merveilleux agent d'action sociale. » Il invitait ses camarades à un contact étroit avec l'âme de leurs inférieurs, par la connaissance affectueuse de leurs aspirations et de leurs besoins. Il défendait une conception de l'autorité regardée comme un service social, sans atteinte pour la fermeté du commandement et la rigueur de la discipline. Le service militaire obligatoire cessait d'être une corvée pour devenir un temps d'éducation non pas seulement guerrière, mais encore, civique et sociale.

C'est à tort qu'on parle aujourd'hui de la sensation produite par cet article. Il fut enveloppé promptement dans le silence, comme il arrive d'ordinaire pour les paroles déplaisantes et les actes qui tendent à secouer l'immobilité confortable de l'ordre établi. Parmi les officiers, les anciens se voyaient avec déplaisir conseillés et enseignés par ce jeune capitaine de cavalerie breveté d'Etat-major. Quant aux jeunes, rien dans les habitudes de l'armée à cette époque, dans sa composition, dans son état d'esprit ne les inclinait à comprendre et à partager les idées de Lyautey. Peu nombreux, il nous en souvient, furent ceux dont la pensée et l'action en demeurèrent utilement fécondées. Dans les sphères où l'on veille sur l'orthodoxie de la doctrine, l'auteur de l'article fut traité de *socialiste révolutionnaire.*

Le rôle social de l'officier ne fut accueilli avec faveur que dans les milieux politiques où, sans doute, Lyautey souhaitait le moins être entendu. Ce fut pour lui l'origine de relations et d'amitiés, assez éloignées de ses convictions personnelles, mais dont la sympathie, plus tard, ne fut pas étrangère au succès de sa tâche maintes fois menacée d'être interrompue et contrariée. »

L'article de la *Revue des Deux Mondes* ne fut donc pas la voix qui crie dans le désert. Même reçu par ceux à qui il n'était pas destiné, il aura marqué une date, puisque sans lui la prodigieuse carrière de l'auteur n'eût sans doute pas été possible. Quant au peu d'écho trouvé par cette voix dans les milieux où il eût été surtout désirable qu'elle fût accueillie, plus n'est besoin de l'expliquer. Les amis de Lyautey ne le comprirent pas. Mieux préparés, leurs fils l'entendront.

La pensée du *colonisateur* ne nous intéresse pas moins que celle du soldat. Ici le colonel Roullet s'efface devant un collaborateur très qualifié du maréchal. Ecoutons-le :

« Un témoignage, tout vibrant de pénétration et de sincérité, en a été porté récemment par M. Viénot, député radical des Ardennes, auteur d'un livre très remarqué sur l'Allemagne d'hier, qui travailla deux ans au Maroc sous la direction de Lyautey et dont la fidélité depuis ne s'est jamais démentie. Il nous dit que la profondeur de ce chef et la valeur de son œuvre, qui fut une création continue, ne se comprennent que « si on fouille, sous ses déclarations, sous ses idées mêmes jusqu'aux sources de son être, dans ce qu'il appelle le *mystère de Lyautey*, le mystère de sa *personne* au sens catholique du mot. »

[1] *Quadr. anno,* n° 41.
[2] *Correspondance trimestrielle des Amis des Semaines Sociales,* octobre 1934.

Le but de ce colonisateur était avant tout de réaliser l'accord des volontés entre deux peuples. Il est parvenu ainsi à obtenir l'adhésion des Marocains eux-mêmes à l'état de choses qu'il avait créé. Leur fidélité au moment de la tentative d'Abd-el-Krim en fut la preuve éclatante. L'audace de Lyautey, dit M. Viénot, fut de tenter et de réussir « une colonisation qui ne serait pas fondée sur la destruction nationale et l'asservissement du peuple soumis, mais bien au contraire sur sa renaissance politique et morale. Il envisageait le protectorat comme une restauration de l'Etat marocain lui-même, et comme un régime d'association où notre intérêt nous commandait de renforcer, et même de rétablir, la force que nous soumettions... Il avait horreur de détruire... Il avait une sorte de respect passionné de la vie, de ses créations multiples, de la diversité des formes sociales et politiques. »

Jusqu'où pouvaient aller le sens social et l'indépendance de pensée de ce colonial façonné par l'esprit chrétien, nous l'apprenons par le contenu d'un document malheureusement inédit, intitulé *Instructions générales sur la politique de protectorat* où M. Viénot veut voir le testament politique de Lyautey. Il le lui dicta d'un jet en 1922. Il y prévoyait l'avenir. Dès cette date il affirmait l'évolution inévitable du Maroc vers l'indépendance. Il voulait qu'elle fût escomptée, envisagée, préparée même, afin qu'elle se fasse sous notre égide, en accord avec nous et qu'elle s'oriente vers une libre association, si étroite et si accordée qu'elle apparaîtrait naturelle, nécessaire et indiscutable, création définitive cette fois. Il entrevoyait une formule d'union fondée sur l'accord des intérêts et le respect réciproque des valeurs propres à chacun. »

Avec le colonel Roullet souhaitons que les successeurs du Maréchal aient à cœur d'être aussi les héritiers de sa pensée. Et terminons avec lui encore en citant ce qu'il appelle le *testament civique* de Lyautey :

« Il l'a laissé dans des propos publiés après ce 6 Février où il fut si curieusement partagé entre le désir de descendre dans la rue et la crainte d'aggraver le dissentiment entre les français. Son réflexe intime était pour la réconciliation, la recherche de ce qui rapproche. Il n'aimait pas la force pour elle-même. Il la jugeait un expédient à n'utiliser qu'en dernier recours et dont la menace a plus d'effet que l'emploi.

S'adressant à des jeunes, il y a peu de temps, il tint à leur livrer le secret de sa vie comme le conseil suprême de son expérience. Il aimait la jeunesse et en était aimé pour son goût de la grandeur et de l'action, pour le prestige de son passé de soldat et de réalisateur, et aussi pour le charme de sa personne chevaleresque, primesautière et ardente. Le scoutisme n'a pas eu de partisan plus déclaré, et il a prêté au mouvement des Equipes sociales une aide généreuse où l'on devinait la plus intelligente sympathie. S'adressant donc aux jeunes gens il leur a recommandé de se vouer à l'action sociale comme à la tâche la plus actuelle et la plus efficace. Il n'a pas flatté leur passion du moment, dont il maîtrisait la fièvre dans sa poitrine, il ne s'est pas soucié de leur parler le langage qui eût retenti le plus sûrement dans leur cœur, il leur a dit, comme de Mun le lui disait, il y a plus d'un demi-siècle : Soyez sociaux.

Le sens social est une inspiration et une expression, inconscientes peut-être mais certaines, de la charité. De tous les traits qui composent la puissante originalité de Lyautey aucun ne lui est plus personnel. Il lui doit de s'être imposé au respect des partis et à l'affection d'anciens adversaires. C'est la leçon de sa tombe confiée à la terre marocaine, et c'est la voix de ce mort qui continue par l'exemple à vivre et à parler. »

2. — Du même auteur nous voudrions faire connaître encore une très belle étude sur l'*Action catholique et la Politique,* parue dans la *Vie Intellectuelle* [1]. Question d'actualité, certes ; et nous nous résignerions mal à lui laisser si peu de place, si nous n'étions certains d'avoir avant longtemps à l'utiliser. Retenons-en dès aujourd'hui les conclusions qui sont tout un programme :

« Dans le domaine politique comme dans les autres, l'Action catholique se propose une fin *uniquement* spirituelle et surnaturelle, tendant au salut des âmes et à l'établissement du règne de Dieu..., elle doit *former* des apôtres capables de comprendre la mission sublime de l'Eglise et de la faire rayonner. Elle n'est pas une organisation politique ou économique, mais elle est une aide et un soutien pour ces organisations, soit en leur offrant les meilleurs éléments formés par elle, soit en leur proposant et illustrant les principes d'ordre supérieur qui doivent les inspirer. On le voit elle n'est pas une union civique. Elle est encore moins un parti catholique. Son rôle est essentiellement de *former* la conscience civique et politique des catholiques, de l'instruire, de l'éveiller et de la diriger, notamment quand les droits de l'Eglise et la liberté chrétienne sont menacés. Elle enseigne l'importance de la politique et la nécessité de tout y subordonner aux exigences morales. Elle prépare les catholiques à devenir les citoyens les plus intègres, les plus empressés, les plus généreux de la cité. En un mot ferment et levain spirituel de toute activité humaine, elle porte au cœur de la politique, pour l'assainir, la vivifier, la tonifier et la sauver, les exigences souveraines de la charité. »

Ce n'est pas en ces quelques lignes qu'il était possible de faire tenir la réponse précise à toutes les questions soulevées par le titre. Encore une fois il y faudra revenir. N'est-ce rien que d'avoir déjà en raccourci un exposé très sûr de principes, qui fasse penser ?

III. — Bibliographie

1. — Le *Précis de Sociologie* que les PP. A. Lemonnyer et J. Tonneau, O. P., en collaboration avec M. R. Troude, agrégé de philosophie, font paraître aux éditions *Publiroc* [2] est un travail auquel il suffit d'être de toute première valeur scientifique pour se placer en première ligne des instruments de l'apologétique moderne.

Qu'on ait, un temps, fait trop peu de cas du caractère social de l'homme, et que certains, de moins en moins nombreux d'ailleurs, soient encore impressionnés à ce point par tout ce qui divise et oppose les hommes, qu'ils en oublient ou minimisent ce qui les unit, il faut en convenir. Mais la réaction ne s'est pas fait attendre, et cette fois encore elle est allée bien vite aux extrêmes. La *sociologie,* on le sait, a donné naissance au *sociologisme,* pour qui la personne s'évanouit dans le groupe, pour qui l'individuel n'est jamais que du collectif inconscient, qui définit l'édu-

[1] 25 sept. 1934.
[2] 58, rue Thiers, à Marseille ; in-8 de 500 p., 25 f.

cation : la préparation à une fonction sociale (famille, nation, classe sociale, parti), fait de l'homme, de la morale, de la religion, de l'art, de la science... des créations de la société, et méconnaît, quand elle ne la nie pas purement et simplement, la destinée personnelle de l'homme.

Ces distinctions auront sans doute assez nettement indiqué la complexité du problème sociologique. Un fait auquel on n'a pas assez pris garde en dira toute la gravité. Depuis 1920, la sociologie de MM. Lévy-Brühl et Durkheim, c'est-à-dire, en fait le *sociologisme,* est obligatoire dans toutes les Ecoles normales, et aussi dans tous les établissements d'enseignement libre et catholique qui préparent le brevet supérieur. Donc, directement ou indirectement, les maîtres de 4 millions de petits Français sont obligés de se former à la lumière de la philosophie de Durkheim, les maîtres des 900.000 élèves des écoles libres comme les autres. M. Lapie, dont on sait l'esprit, n'a pas caché ses intentions quand il faisait cette innovation dans l'enseignement primaire aux destinées duquel il présidait : il s'agit d'une transformation radicale de la mentalité des futurs instituteurs et des futures institutrices au point de vue intellectuel, philosophique, moral et religieux. Prit-on garde à l'avertissement pourtant si clairvoyant du panthéiste J. Izoulet, quand il dénonça dans cette réforme « un effroyable danger,... un danger social et national,... le plus mortel danger social et national ?... [1]. »

Il suffisait de dire l'objet du *Précis* pour en marquer la place et pour en faire saisir l'importance. Le P. Delos, qui en a écrit la Préface, a recruté l'équipe de spécialistes qu'il fallait pour un tel travail, leur a réparti la tâche et s'est chargé de l'unification. Le résultat est une œuvre de science probe, fruit de l'application d'une méthode exacte, sans comparaison possible avec tant de manuels officiels où l'on reconnaît aussitôt d'indigentes entreprises de propagande matérialiste gauchement enrobées dans un appareil scientifique de fort mauvais aloi !

Le P. Lemonnyer traite, dans une première partie, de la sociologie domestique. On sait ce que devient la famille dans les systèmes sociologistes. Le R. P. n'ignore aucun des faits allégués pour rattacher l'institution familiale aux trop pauvres totems dont l'étrange mais passagère fortune fera la joie de nos neveux. S'il écarte ces faits, ce n'est point par une fin de non-recevoir à priori dont pourrait à bon droit se plaindre l'authentique sociologie, mais bien en suivant rigoureusement les lois de la méthode historico-culturelle. C'est l'application de ces lois aux faits dûment constatés qui lui permet de suivre le développement de la famille, depuis les civilisations primitives, par les civilisations primaires (Chasse, Petite Culture, Elevage nomade) et secondaires (Petite Culture combinée avec Elevage, Grande Chasse avec Petite Culture, Elevage et Grande Chasse) jusqu'aux grandes civilisations. Il lui est alors aisé de conclure, à l'encontre du sociologisme, que la famille est création primitive de la nature, non pas œuvre de la société ; qu'elle est à la fois un point de départ et un point d'arrivée et que son histoire, d'ailleurs fort complexe, n'est pas du tout ce que les sociologistes voudraient ; que la Famille primitive n'est pas le clan totémiste, mais bien notre famille individuelle, société conjugale et paternelle ; que les fonctions essentielles de la famille demeurent inaliénables ; enfin qu'il faut reconnaître à un facteur historique transcendant, le christianisme, le mérite d'avoir rétabli la famille dans la monogamie et l'indissolubilité primitives, d'ailleurs en les perfectionnant. Aucun concordisme, c'est-à-dire aucun rapprochement artificiel et forcé en tout cela. Mais en vérité, si l'arbitraire fut parfois le fait d'apologistes mal inspirés, d'autres ne les dépassent-ils pas ?

L'important chapitre de la *Sociologie économique* est l'œuvre du P. Tonneau. Après un exposé sommaire de la sociologie économique des primitifs, aussi remarquable par les informations pleines d'intérêt qu'il contient que par sa discrétion en l'absence de données scientifiques sérieuses, le P. Tonneau étudie la vie moderne. Il décrit d'abord les acteurs et le cadre de la vie économique : milieu naturel, population, cadres institutionnels tels que sociétés, corporations et syndicats, etc. ; il faut savoir de quoi l'on parle. Puis il expose avec autant d'exactitude et de précision que de clarté la sociologie de la production, la technique de la répartition ou, si l'on aime mieux, de la circulation des richesses, la distribution des profits, l'évolution de la propriété. Problèmes d'une importance et d'une actualité qu'il serait superflu de souligner, dont tout le monde parle, parce que tout le monde y est intéressé, mais sur lesquels beaucoup peut-être trouveront ici pour la première fois des notions satisfaisantes. L'auteur ne s'est pas contenté d'exposer ce qui est : il rattache très sagement les institutions actuelles aux nécessités d'où elles sont nées, ce qui est la meilleure manière de les faire comprendre, et montre dans quelles lignes elles recevront, à plus ou moins brève échéance, les développements qu'elles appellent. Tout cela est d'excellente sociologie, sommaire bien sûr, comme il convient dans un *Précis* qui doit être une initiation, mais assez complète pour donner une idée de la vie économique actuelle et assez abordable pour ne pas déconcerter le lecteur moyen. Peut-être est-il permis de regretter que pour les citations de *Quadragesimo anno* les lecteurs soient renvoyés au texte des *Documents de la Vie Intellectuelle,* qui n'est ni le plus répandu, ni même bien facile à trouver.

M. Troude traite de la *Sociologie politique.* La Semaine Sociale de Reims a rappelé aux catholiques l'importance d'un tel sujet, ou plutôt — car c'est exactement de cela qu'il s'agit — la nécessité d'une étude objective et loyale de problèmes que l'on n'aborde souvent qu'avec tous les partis-pris de la passion aveugle. Il serait un peu puéril de s'imaginer que tous les catholiques soient à même de lire avec profit les fortes leçons de Reims : « *Non licet omnibus...* » On trouvera du moins dans les pages consacrées par M. Troude aux types de sociétés politiques et à leurs transformations, à la nature, à la souveraineté et aux fonctions de l'Etat, aux rapports entre les nations de civilisation égale ou différente, tout ce qu'un honnête homme doit savoir, tout ce qui peut l'empêcher de se laisser entraîner à des jugements aussi

[1] *Dossiers de la Vie Intellectuelle,* **20 nov. 1929 : L'introduction de la sociologie dans les programmes officiels.**

dangereux que dépourvus de valeur objective, tout ce qui lui permettra de s'acquitter avec dignité de ses graves devoirs de citoyen. — Soit un exemple bien caractéristique : le problème délicat entre tous de la guerre. Certes, l'auteur connaît les enseignements de l'Eglise qui ne cesse de rappeler aux « familles des Nations dissociées par la blessure du péché » (Office du Christ-Roi) tout ce qui tend à les unir. Mais, après avoir dénombré les facteurs de l'entente internationale, il se hâte d'ajouter sagement : « La guerre est encore possible » Et il ne met pas moins de soin à montrer d'où elle peut venir qu'à dire pourquoi elle devrait être impossible. Il n'a garde de se ranger parmi les contempteurs systématiques de la Société des Nations ; mais s'il a retenu les résultats obtenus par elle ou grâce à elle, il ne dissimule aucun des échecs éprouvés. Et s'il n'ignore pas que la S. D. N. coûte au monde de 25 à 30 millions de francs-or par an, il sait aussi qu'*un seul* cuirassé vaut de 160 à 180 millions-or, que le budget de guerre des grandes nations atteignait en 1931 plus de *trente milliards-or*. Evidemment la plus pacifique des nations pourra se trouver dans la nécessité de construire cuirassés et fortifications, tant que l'Europe sera, selon le mot de Wl. d'Ormesson, « bête à pleurer », et pareillement le monde. N'en est-ce pas assez cependant pour entendre M. Troude quand il met en garde son lecteur contre la trop facile « mode actuelle qui est au scepticisme et à la raillerie » ? Son enquête est trop objective pour plaire aux simplificateurs à outrance, qu'ils soient de droite ou de gauche. C'est à nos yeux ce qui en fait le prix.

La dernière partie du *Précis*, commencée par le regretté P. Lemonnyer, achevée après sa mort par M. Troude, a pour objet la *Religion, l'Art et la Science au point de vue sociologique*. Nous nous y arrêterons moins, parce qu'elle relève proprement de l'Apologétique. Mais il est fort heureux, même du point de vue particulier qui est le nôtre, que cet aspect n'ait pas été sacrifié. Non certes que les enseignements de l'Ecole sociologique française en ce domaine méritent pour leur valeur de retenir l'attention. Mais, d'une part, la faveur dont jouissent dans un certain monde politique, et corrélativement dans l'enseignement primaire, M. Durkheim et ses disciples, l'impossibilité d'autre part de n'envisager le sociologisme que dans ses applications secondaires, en dehors de ce pour quoi il a été, sans aucun doute, imaginé, rendaient nécessaire ce couronnement du *Précis*. On y trouvera succinctement mais clairement présentées ces théories scabreuses et malfaisantes, et les raisons péremptoires que nous apportent les faits de n'en rien retenir. A ce point de vue encore, livre très précieux et qu'on ne saurait trop recommander.

« Ne vous paraît-il pas étrange, demandait récemment M. Lucien Romier, que le programme de sociologie de l'Ecole primaire comporte tout un chapitre sur le totem, alors qu'à ces enfants qui seront demain des ouvriers, des artisans, des agriculteurs ou des commerçants, on ne donne pas l'ombre d'un renseignement sur la vie corporative, sur les formes économiques les plus élémentaires ? A l'enfant qui sera demain un fermier beauceron, au lieu d'expliquer les totems de l'Océanie, ne vaudrait-il pas mieux s'efforcer de faire comprendre le mécanisme d'une banque, d'une coopérative, d'un syndicat agricole, ou même tout simplement la différence qu'il peut y avoir entre un placement de père de famille et une valeur de spéculation livrée aux escrocs ? [1] » Etrange ? Oh ! non, si l'on veut bien ne pas perdre de vue la pensée qui a présidé à l'élaboration des programmes et que nous rappelions en commençant. On voulait, sur ces « problèmes dont les religions prétendaient détenir seules les solutions, » introduire « les principales solutions rationnelles » : ce qui est assez transparent pour se passer de commentaires. Or il se trouve que si l'on compromet ainsi dans son principe même la vie spirituelle, on n'a même pas l'excuse d'avoir, ce faisant, avancé la préparation à la vie temporelle, bien au contraire. Et c'est un homme qu'on n'osera peut-être pas accuser d'obéir à des « prénotions inspirées par les grandes religions de l'Europe occidentale, » c'est M. L. Romier qui le dit. L'éminent historien et publiciste ne pourra manquer de saluer comme nous avec joie ce retour au bon sens qu'est le *Précis de Sociologie*.

Souhaitons qu'il soit bientôt largement répandu et utilisé, en particulier dans notre enseignement libre dont la meilleure recommandation sera toujours sa qualité. Bien imprimé, bien rédigé, sans rien de rebutant dans l'érudition, mais avec une aisance dans la forme qui ne nuit pas au sérieux du fond, muni d'un copieux index alphabétique grâce auquel on est assuré d'aller toujours droit à ce que l'on cherche, le *Précis* est un merveilleux instrument de travail qu'on aura mainte occasion d'utiliser.

2. — Nous en dirons autant d'un petit livre, très différent d'ailleurs, à bien des égards : *Notre morale catholique*, de l'abbé Mendigal [1]. Est-il donc nécessaire que l'enseignement de la morale, c'est-à-dire de la règle qui doit présider à la conduite de la vie, soit abstrait, négatif, irréel,... pour éviter les questions dites brûlantes, et où, de fait, iront immanquablement se brûler les doigts au moins, peut-être aussi les ailes, ceux qui n'auront pas su les prévoir ? Avec raison, M. Mendigal ne l'a pas cru. Sa méthode ? Oh ! pas compliquée. Chaque chapitre débute par quelques propositions très simples, quoique très claires et très exactes, en lesquelles tient tout l'enseignement qu'il s'agit de donner ; puis d'innombrables cas de conscience, les uns très pratiques et les autres bien drôles, viennent aussitôt illustrer les principes en déridant lecteurs ou auditeurs. C'est vraiment une trouvaille : il fallait seulement y penser. L'auteur, aumônier général adjoint de l'A. C. J. F., a certainement visé d'abord les cercles d'études auxquels ce livre donnera un prodigieux intérêt. Les catéchistes y trouveront un rajeunissement fort heureux de l'antique procédé des *histoires :* car il y en a pour tous les âges et pour tous les problèmes. Nous ne pensons pas qu'on puisse imaginer mieux pour nous débarrasser enfin de ce *modernisme pratique* dont il faut bien reconnaître qu'il n'a pas toujours été combattu aussi vigoureusement que l'autre, et faire cesser le scandale dénoncé par Berdiaeff « de la dignité du christianisme et de l'indignité des chrétiens. »

3. — Les quatre ouvrages suivants font partie d'une nouvelle série de *Cinq*, selon la formule récemment adoptée par les Editions *Spes*, formule qui est sans doute une trouvaille heureuse pour cette maison, mais dont le bon public peut bien lui aussi se féliciter. Ces ouvrages, jusqu'au 31 janvier, se vendent par groupe de 3, 4 ou 5 au prix de 4 fr. l'un : soit 12, 16 ou 20 fr. Ils seront ensuite portés à 7 f. 50 : et même ainsi, ces in-12 de 256 pages seront encore une bonne affaire. D'autant plus que les livres qu'on nous présente sont cette fois également recommandables par leur valeur doctrinale et par leur indiscutable opportunité.

Tout l'Evangile dans toute la vie, de M. l'abbé Thellier de Poncheville, annonce par son titre

[1] *Nouvelles littéraires*, 20 janvier 1931.

[1] In-12 de 210 p., 6 f. 50 ; Paris, Spes.

même le dessein d'apporter l'antidote rêvé contre le modernisme moral, juridique et social, condamné par Pie XI. L'auteur n'est pas de ceux à qui on a pu reprocher avec raison de se soucier peu de ce monde et de ne s'occuper que de l'autre. Il croit de toute son âme que la vie présente nous ayant été donnée pour préparer la vie éternelle, il n'y a pas d'autre manière d'assurer celle-ci que de conformer à la loi du Christ toute celle-là : foi toute spéculative et pratiques rituelles ne suffisent pas plus aujourd'hui qu'au temps des Pharisiens. Alors ? Alors l'auteur nous convie à regarder de près ce que Jésus a mis dans l'Evangile, dont il a fait la loi de charité ; ce que l'Eglise a lu dans l'Evangile, dont elle a transmis le message avec une fidélité vivante et agissante qui ne s'est jamais démentie. Car les directions récentes dont certains se sont étonnés n'ont rien, et l'auteur le démontre, que de très authentiquement traditionnel. Mais il faut voir aussi, hélas ! comment il nous arrive de transcrire aujourd'hui l'Evangile, chapitre dont les douloureuses constatations sont aussitôt relevées par le suivant : Ce que nous ferions encore avec l'Evangile. Quelques applications aux problèmes les plus actuels couronnent l'exposé doctrinal, qu'étaient venues animer tout au long du livre des anecdotes savoureuses. A qui demande : « Qu'est-ce qu'un chrétien ? » au chrétien qui redit : « Que faut-il que je fasse ? » il n'est besoin que de mettre ce livre entre les mains.

Sers..., du P. Bessières, S. J., reprend en somme la même leçon, mais sous une forme différente. Groupés sous ces trois chefs : *Jésus, modèle des serviteurs, Gouverner c'est servir, Servir c'est régner,* ses quelque cinquante chapitres alertes et pleins de vie, agrémentés souvent de titres pittoresques (Une homélie de M. Herriot ; Le Culte des monstres ; Paysan, reste chez toi...), rendent aimable le christianisme pur et simple et font sentir le ridicule de ses pauvres contrefaçons. Faciles à lire devant n'importe qui pour servir de conclusion à une conversation comme à un entretien, ils rendront par surcroît les meilleurs services aux rédacteurs de Bulletins paroissiaux : ils y trouveront matière à piller. Le P. Bessières ne leur en voudra pas.

L'*Essai d'orientation sociale* du P. Rigaux, S. J., nous a surpris, mais très heureusement. Nous pensions y trouver une réédition abrégée de l'*Equipement social des Jeunes,* livre d'ailleurs de tout point excellent. Mais non : c'est une œuvre entièrement nouvelle. On parle ailleurs des directions sociales de l'Eglise. Ici la question est prise, si l'on peut dire, par l'autre bout. Il est trop vrai, nous en avons fait ici-même la preuve, que sous le règne du Libéralisme, l'enseignement de la morale catholique a subi d'étranges déformations. La doctrine chrétienne n'en reste pas moins ce qu'elle est, au point qu'il suffit à chacun de penser fortement, profondément, sa foi, pour retrouver en lui-même les *orientations* spontanées de l'âme chrétienne en correspondance parfaite avec les *directions* de l'Eglise. L'auteur les groupe autour de cinq problèmes : ceux de la discipline personnelle, de l'union, de l'ascèse, de l'action sociale, de la conquête. Retenons à titre d'exemple ce *problème du Bien-être* si intimement rattaché, par la nature des choses comme dans l'enseignement de l'Eglise, à celui de l'*équitable répartition* des richesses [1]. N'est-il pas affligeant de trouver, même en des journaux à clientèle catholique, l'apologie du gaspillage et de la jouissance abusive confondus avec l'utilisation bienfaisante de la fortune ? Ce n'est pas sans raison que l'Eglise met tant d'insistance à marquer l'interdépendance, hélas ! si méconnue aujourd'hui, des deux aspects individuel et social de la richesse. Quand on s'avisera, enfin, de faire passer sans réticence aucune ces enseignements dans nos manuels de morale, bien déficients encore à l'heure actuelle, on aura tout profit à utiliser les faits et les remarques accumulés ici par le P. Rigaux. Car, ne l'oublions pas, en face de l'hérésie socialiste, il y a l'hérésie libérale. Et nous n'avons aucune raison d'être indulgents à aucune hérésie. D'une fermeté rare dans l'exposé de la doctrine, l'*Essai* ne se recommande pas moins par l'agrément d'une langue concrète, prenante, suggestive, et par un louable souci de faire l'union entre les âmes de bonne volonté qui ne s'opposent que parce qu'elles ne se comprennent pas. Et voila bien des qualités en un seul livre.

[1] *Quadr. Anno,* 145, 147.

Le Problème de l'Apostolat dans le monde moderne, de Mgr Bruno de Solages, achève dignement ce remarquable ensemble. Bien que composé d'études déjà parues ailleurs (à l'exception peut-être de la Conclusion sur l'esprit d'apostolat), ce recueil fait bien un tout, du fait de la préoccupation unique de l'auteur en écrivant toutes ces pages : adapter notre apostolat chrétien aux situations concrètes et aux problèmes actuels du monde moderne. Nous avons eu déjà l'occasion de présenter à nos lecteurs plusieurs des chapitres de ce livre [1], ce qui nous permet de nous y arrêter aujourd'hui moins longuement. Ne manquons pas, cependant, de signaler que Mgr Bruno de Solages est lui aussi un champion convaincu de l'apostolat spécialisé. Il prend les éléments sociaux comme il les rencontre dans la vie, et sans chercher à leur faire violence au nom d'une idéologie abstraite, préconise le travail diversifié selon les milieux, mais en convergence et pour faire *l'union en avant.* C'est la spécialisation au point de départ, l'unité au point d'arrivée : méthode dont les bienfaits aujourd'hui solidement établis assurent assez l'excellence. Ce nouveau livre prend ainsi place, et en très bon rang, dans la littérature abondante déjà où peuvent venir en toute assurance puiser les bons artisans de l'Action catholique.

4. — Nos lecteurs n'ont certainement plus besoin qu'on leur apprenne combien étroits sont les liens qui unissent questions pédagogiques et questions sociales. Attendre des réformes sérieuses de la seule action de l'Etat, c'est tout simplement chimérique : « *Quid sunt leges sine moribus !* » Un très judicieux article de la *Croix* [2] montrait récemment, à propos des Assurances sociales, quels risques courent les initiatives les plus généreuses quand la réalisation en est confiée à des consciences que n'étouffent pas les scrupules. D'où l'intérêt de plus en plus vif marqué pour les problèmes pédagogiques par tous ceux qui ont souci de voir la société se réformer dans le sens souhaité par l'Eglise. A cet égard, tout ce qui touche à l'*âge ingrat* est de première importance. Le temps n'est plus, en effet, où l'on pouvait s'imaginer que « qui a l'enfant aura l'homme ». De trop cruelles déconvenues ont appris aux moins clairvoyants eux-mêmes qu'entre l'enfance et la virilité il y a le difficile passage de l'adolescence, qui fait souvent le désespoir des éducateurs et leur donne toujours tant de fil à retordre. C'est assez dire comment ils accueilleront le Compte-rendu intégral du Congrès tenu à Dijon par l'*Association du Mariage chrétien.* Il paraît sous ce titre : *L'Adolescent* [3].

[1] Cf., par exemple, *Ami* 1932, p. 672 ; 1933, p. 14.
[2] 12 décembre 1934.
[3] In-8 de 168 p., 15 f. ; Editions du *Mariage chrétien.*